



CACES® R489 ENGINES DE MANUTENTION CATEGORIES 1A,2B,3,5

- ◆ Durée de la formation : 3 jours (21h)
- ◆ Evaluations collectives au cours de la formation
- ◆ Examen QCM en fin de session

Validité : 5 ans

En cas d'échec au test nous vous offrons un nouveau passage à l'examen

PROGRAMME

Public concerné :

Personnel maîtrisant la conduite d'engins de manutention sans être titulaire du CACES® (le certificat est exigé par l'employeur pour délivrer l'autorisation de conduite).

Ou personnes débutantes souhaitant être titulaire du permis CACES®

Pédagogie et moyens :

Vidéoprojection
Manuel de formation
Vidéos et supports divers
Evaluation formative

Documents fournis :

Manuel de formation
Fichiers numériques :
Règlementation, guide

1- Partie théorique

- Formation théorique CACES : les connaissances de base du code de la route
- Les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de manutention
- La technologie et la connaissance de l'engins de chantier
- Les risques inhérents au fonctionnement de l'engins de manutention
- Les règles de conduite.
- Prendre en main les engins mis à disposition

2- Partie Pratique

- la prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué
- Circulation sur différents types de parcours
- Respect des consignes pour une conduite en sécurité
- Fin de poste.

3- Examen QCM (45 MN)

- Test théorique et pratique sous l'autorité d'un testeur habilité.
- Examen de compétences par QCM.

Objectifs

- Le participant doit être en capacité d'assimiler la notice d'instruction et être reconnu apte à manipuler la conduite des engins de manutention et enfin venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle.



6 chemin des ardilles – 78690 Epône

Tél : 07.68.31.55.65 – Email contact@caces-academie.com – Site : www.caces-academie.com

SIRET : 83857683300019